

Groupement de professionnels du Bâtiment



ARTISANS DU VAL DE LOIRE

Zone industrielle « Les grandes raies »
Rue de Gérigny
58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE
Tél. : 03.86.71.80.60

Courriel : ntrontin@artisanat-bourgogne.fr



Caractéristique principale : Groupement d'entreprises orientées vers l'offre globale de travaux

Zone de chalandise : Bourgogne et départements limitrophes

Clientèle : Maîtres d'ouvrage privés et publics

Marchés couverts : Tous types de bâtiments, notamment liés à l'écoconstruction et à la construction durable

ORGANISATION

Statut juridique : Association Loi 1901

Date de création : 2015

Président : David DENEGRE (BNC)

Secrétaire : Sébastien AUGER (Arbres et Jardins 2001)

Trésorier : Romain LAFAYE (CTM)

MEMBRES

Arbres et jardins 2001, BNC, Charitélec, Eau et Paysage, CTM, Ets Quénéhen, Menuiserie Pino, Métallerie du Centre, Thibault Frères.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

MAÎTRISE D'ŒUVRE ET ORGANISATION DES CHANTIERS

GROS ŒUVRE - CLOS COUVERT :

- Assainissement, VRD, terrassement, aménagement de cours, viabilisation de parcelles, ...
- Maçonnerie, couverture, rénovation
- Charpente, ossature bois
- Isolation

GENIE CIVIL :

- Ponts, reprises de berges, démolitions diverses

SECOND ŒUVRE :

- Electricité générale
- Plomberie, chauffage
- Menuiserie
- Métallerie, serrurerie

ESPACES VERTS ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS :

- Création et entretien de jardins
- Assainissement autonome, récupération des eaux de pluie

CHIFFRE D'AFFAIRES

Montant des chantiers et des travaux générés par le groupement : exercice en cours depuis juin 2015.

EFFECTIFS

Nombre cumulé d'employés des entreprises adhérentes : environ 50.

“ Avec certains, nous avons déjà travaillé sur des chantiers communs. Nous avons les mêmes valeurs et la même optique dans l'exercice de nos métiers. Le but n'est pas de prendre des marchés à l'autre, mais de se coordonner et de gagner du temps. Tout se base sur la confiance. C'est un vrai travail d'équipe. Bien sûr, le client n'est pas obligé de faire appel à tous les artisans du groupement pour son projet. Chaque entreprise conserve son identité et la gestion de ses chantiers. De plus, être réunis permet de faire des achats groupés de nos matériaux et autres équipements, ce qui permet d'obtenir de meilleurs prix. ”

David DENEGRE,
Président d'Artisans du Val de Loire



STRATÉGIE COMMERCIALE

Neuf structures réunies autour d'un objectif commun : le développement de synergies complémentaires afin de rendre possible une offre globale de qualité.

- Pour convaincre les donneurs d'ordre, les membres d'Artisans du Val de Loire jouent le rôle d'ambassadeur de la construction durable. Ils sont force de propositions dans leurs métiers, conseillent les porteurs de projets et mutualisent concrètement leurs compétences.
- La plupart des membres ont participé aux formations FEE Bat (formations aux économies d'énergie dans le bâtiment), afin que le niveau de compétences, en la matière, devienne équivalent pour toutes les entreprises du groupement.
- Les entreprises du groupement ont par ailleurs obtenu différentes distinctions professionnelles (QUALIBAT®, QUALIT'EnR®), ainsi que la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- Tous les membres participent également à des salons professionnels afin de faire connaître l'offre du groupement.



MISE EN PLACE DU GROUPEMENT

David DENEGRE, artisan couvreur à La Charité-sur-Loire, avait depuis plusieurs années l'idée de créer un groupement d'entreprises avec d'autres artisans du bassin charitois. Convaincu de la nécessité de s'associer à d'autres artisans pour garantir le développement et la pérennité de son entreprise, il décide, en 2015, de franchir le pas en se rapprochant de l'entreprise Arbres et Jardins.

Ensemble, les deux structures décident alors de se lancer dans la constitution d'un groupement permanent en faisant appel à plusieurs professionnels locaux avec lesquels ils ont l'habitude de travailler et dont les valeurs sont en parfaite adéquation avec celles du futur groupement, à savoir des artisans de proximité, soucieux de la qualité de leurs réalisations et présents sur leurs chantiers.

Sept entreprises parient ainsi, aux côtés de David DENEGRE et de l'entreprise Arbres et Jardins, sur le futur groupement. L'objectif ? Associer leurs forces, leurs expériences et leurs savoir-faire pour offrir à leur clientèle un véritable service de qualité. Le groupement Artisans du Val de Loire est officiellement créé le 22 avril 2015.

Les actions d'Artisans du Val de Loire ont été accompagnées dans le cadre de l'opération « Filière bâtiment et travaux publics » mise en place par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne section Nièvre et co-financée par le Conseil départemental de la Nièvre.

La municipalité de La Charité-sur-Loire a également apporté sa pierre à l'édifice, en mettant notamment le groupement en relation avec la CMA et en proposant une aide administrative et logistique.

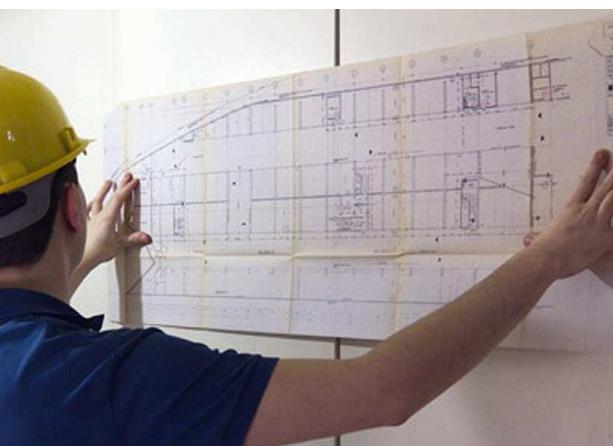




LES FACTEURS DE RÉUSSITE DU GROUPEMENT

- ▲ **Un groupement né du rapprochement d'entreprises** aux collaborations déjà établies.
- ▲ **Des membres réunis autour d'objectifs communs** dédiés à la qualité environnementale des bâtiments et à la construction de bâtiments performants.
- ▲ **Un panel cohérent et diversifié d'adhérents** avec des synergies opérationnelles entre les membres.
- ▲ **L'accompagnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale - Délégation Nièvre et de la ville de la Charité-sur-Loire.**
- ▲ **Le soutien financier du Conseil départemental de la Nièvre** dans la cadre de l'opération « Filière Bâtiment et travaux publics ».
- ▲ **La formation et la sensibilisation des membres du groupement** par des réunions périodiques d'informations techniques et règlementaires.
- ▲ **La mise en place d'une charte qualité et de l'obligation de s'y conformer.**

Travailler sous forme de groupement nécessite :
**CONFIANCE - ENGAGEMENT MUTUEL DES PARTENAIRES -
 RESPECT DE REGLES COMMUNES**



« Afin de renforcer la cohésion du groupement et de prendre de nouvelles habitudes de travail en commun, de prochaines étapes seront proposées aux artisans adhérents, notamment le suivi d'une formation collective adaptée (« Comment fonctionner et vendre ses prestations en groupement »), ainsi que la création d'une charte qualité, garante du service rendu.

Toutes ces actions sont organisées en collaboration avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale - Délégation Nièvre. »

David DENEGRÉ,
 Président d'Artisans du Val de Loire



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET POINTS DE VIGILANCE

- ▲ **Une faible demande en offre globale de travaux**, en raison notamment d'une offre peu ou mal connue par les maîtres d'ouvrage privés.
- ▲ **Un contexte économique et sociétal difficile.** Beaucoup de maîtres d'ouvrage privés hésitent à passer à l'acte. Certains chantiers s'arrêtent ou sont reportés.
- ▲ **Les marchés publics ne sont pas d'un accès simple.** Répondre aux appels d'offre consomme du temps sans garantie de résultat et implique un investissement supplémentaire conséquent de la part des membres. Un professionnel dédié à ce travail serait un atout salubre.



Les 4 « raisons d'être » d'Artisans du Val de Loire

- . Promouvoir l'activité et les savoir-faire des entreprises artisanales locales.
- . Faciliter les synergies pour mutualiser les savoir-faire locaux et travailler en réseau.
- . Mutualiser les moyens de communication et de promotion des membres adhérents et notamment faire connaître la démarche qualité du groupement.
- . Permettre aux membres adhérents d'afficher une politique d'offre globale auprès de la clientèle.

PERSPECTIVES D'AVENIR DU GROUPEMENT

- **Un programme d'information et de formation enrichi** devrait être mise en place pour augmenter les connaissances et accompagner les montées en compétences des salariés et des chefs d'entreprise.
- **La stratégie et le plan de communication** visant la promotion du groupement en direction des maîtres d'ouvrage seront sans doute à affiner et à enrichir avec l'arrivée de futurs membres.
- **Un accompagnement et un plan de formations collectives dédiées à la vente et aux services après-vente des prestations du groupement** devraient être proposés aux chefs d'entreprise des membres du groupement.
- **Améliorer le structuration de l'offre de rénovation globale.**



VOS PARTENAIRES EN BOURGOGNE

- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale (CMAI) de Bourgogne**
Nathalie PAWLY : 03 80 63 13 53 - npawly@artisanat-bourgogne.fr
- **Fédération Française du Bâtiment (FFB) de Bourgogne-Franche-Comté**
Céline FERNANDES : 03.80.48.00.60 - fernandesc@bourgogne.ffbatiment.fr
- **Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) de Bourgogne-Franche-Comté**
Tél : 03.80.48.95.54 - Courriel : capebbourgogne@wanadoo.fr
- **Fédération nationale des SCOP du BTP Nord-Est**
2 bis cours Fleury - 21000 DIJON - Tél : 03.80.30.27.60 - Courriel : urbfc@scop.coop
- **Fédération Française des Artisans Coopérateurs du Bâtiment (FFACB)**
9 rue Vaudétard - 92130 Issy-les-Moulineaux - Tél : 01.46.42.90.11 - Courriel : infos@ffacb.com
- **Union Française des Coopératives Artisanales de Construction (UFCAC)**
37 rue d'Amsterdam - 75008 PARIS - Tél. : 06.78.97.24.15



Tél. : 03 80 59 59 60

contact@bourgogne-batiment-durable.fr

www.bourgogne-batiment-durable.fr

Remerciements : Tous les membres d'Artisans du Val de Loire et, en particulier, Nathalie TRONTIN de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Délégation Nièvre.

Avec le soutien financier de :

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

